

TREMBSL

TABLE RÉGIONALE
DES ÉLU·ES MUNICIPAUX
DU BAS-SAINT-LAURENT

Rapport annuel des activités

2024-2025

Adopté le 20 juin 2025



Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	3
PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION	4
PRÉSENTATION DES MEMBRES	5
BILAN DES PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES DURANT L'ANNÉE 2024-2025	6
ANIMER ET RENFORCER LA CONCERTATION RÉGIONALE	6
ÉLABORER ET COMMUNIQUER DES POSITIONS RÉGIONALES	8
Dépôt de mémoires en réponse à des consultations publiques ou particulières.....	9
Prises de position et communications.....	11
COORDINATION DES ACTIVITÉS	11
PERSPECTIVES 2025-2026.....	12

Mot du président

C'est un privilège pour moi de présider pour une deuxième année les travaux de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL). Notre Table est une instance riche d'expériences et dotée d'une vive intelligence collective qu'elle voue à la défense des priorités et des besoins de notre magnifique région. Je souhaite exprimer toute ma gratitude à nos membres pour leur engagement exemplaire!

Le Bas-Saint-Laurent peut être fier de sa force de concertation qui fait maintenant partie de son identité régionale. Cette force nous permet de bâtir des projets structurants et bien adaptés aux besoins et aux aspirations de nos communautés.



En ce sens, l'action conjointe de la TREMBSL et du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD) représente un levier à forte valeur ajoutée. La collaboration et la complémentarité de nos deux organisations nous rendent plus agiles et efficaces pour atteindre nos objectifs et faire avancer les priorités définies pour notre région.

La TREMBSL est d'abord un lieu de concertation politique et stratégique qui nous permet de promouvoir les priorités régionales auprès des gouvernements supérieurs. Pour nous permettre de bien effectuer notre travail et de participer à l'atteinte des cibles gouvernementales, il s'avère essentiel de pouvoir s'appuyer sur nos forces et nos spécificités, mais surtout d'avoir accès à des outils et des mesures de soutien adaptés. C'est pourquoi la TREMBSL revendique régulièrement la présence des bons niveaux d'interlocuteurs ministériels en région ainsi qu'une adaptation des programmes et des financements publics aux réalités régionales.

Cette année, la TREMBSL est intervenue auprès des gouvernements supérieurs dans une multitude de dossiers. Je pense, entre autres, au financement du transport collectif régional, à la sécurité routière, à la pérennité du territoire agricole, au maintien des services de santé, au financement de la culture en région et au maintien du programme Réno Région. Ce sont là quelques exemples qui illustrent la diversité des secteurs d'intérêt régional. Devant tous ces enjeux, la TREMBSL place le bien-être des communautés bas-laurentiennes et le développement des priorités régionales au cœur de son action.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble des élu-es municipaux de la région et nos multiples partenaires sans qui la TREMBSL ne pourrait atteindre ses objectifs. Je remercie également madame Sophie Duchaine, qui coordonne nos travaux depuis maintenant deux ans.



Bruno Paradis
Président

Présentation de l'organisation

Créée en mai 2019, la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les dix maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité de la région. Ensemble, les membres de la TREMBSL représentent 113 municipalités habitées par plus de 200 000 citoyens et citoyennes. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de la région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales et d'adapter les programmes gouvernementaux à la réalité de nos milieux.

La TREMBSL a pour mandat de :

- Améliorer la concertation et la coordination des actions politiques des élu-es municipaux.
- Assurer un leadership accru en matière de développement régional ainsi qu'une plus grande complémentarité des différents mandats régionaux interpellant les élu-es municipaux.
- Favoriser la cohésion régionale, notamment avec les leaders de la société civile, dans l'identification des priorités régionales.
- Promouvoir les priorités régionales auprès des élu-es provinciaux, fédéraux et municipaux.
- Définir des projets structurants répondant aux besoins des organismes et de la population du Bas-Saint-Laurent.

Dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale, la TREMBSL poursuit deux grands objectifs :

- Animer et renforcer la concertation entre les élu-es municipaux pour permettre l'élaboration de positions régionales fortes et structurantes.
- Promouvoir les positions et les priorités régionales auprès des partenaires régionaux et des gouvernements supérieurs.

Présentation des membres



M. Bruno Paradis, président, préfet de la MRC de La Mitis
M. Philippe Guilbert, vice-président, maire de Trois-Pistoles
M. Sylvain Roy, membre de l'exécutif, préfet de la MRC de Kamouraska
M^{me} Sylvie Blanchette, membre de l'exécutif, mairesse d'Amqui
M^{me} Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia
M. Gérald Beaulieu, préfet de la MRC de La Matanie
M. Eddy Métivier, maire de Matane
M. Martin Soucy, maire de Mont-Joli
M. Francis St-Pierre, préfet de la MRC Rimouski-Neigette
M. Guy Caron, maire de Rimouski
M. Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques
M. Mario Bastille, maire de Rivière-du-Loup
M. Serge Pelletier, préfet de la MRC du Témiscouata
M. Gustave Pelletier, maire de Dégelis
M. Denis Blais, maire de Témiscouata-sur-le-Lac
M. Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup
M^{me} Solange Morneau, mairesse de St-Pascal
M. Vincent Bérubé, maire de La Pocatière

Bilan des principales activités réalisées durant l'année 2024-2025

Animer et renforcer la concertation régionale

La TREMBSL anime des rencontres régulières pour ses membres, auxquelles peuvent s'ajouter des réunions spéciales, selon les dossiers en cours et les besoins de concertation qui en découlent.

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025, la TREMBSL a tenu :

- Huit rencontres régulières en présentiel avec tous ses membres afin de consolider la culture de collaboration entre les élu·es sur les dossiers régionaux et de prendre des positions structurantes selon les besoins des communautés bas-laurentiennes.
- Dix réunions de son comité exécutif, afin de gérer les affaires courantes et de préparer les rencontres régulières de ses membres et les relations avec des partenaires du milieu.

Afin d'élargir la portée et l'impact de cette concertation, la TREMBSL entretient une collaboration constructive avec la députation provinciale et fédérale. Dans cet objectif, elle organise des moments d'échanges avec les député·es de la région et elle les informe périodiquement des actions de communication et des positions prises par ses membres.

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025, la TREMBSL a tenu :

- Deux rencontres d'échange en présentiel avec les député·es provinciaux de la région.
- Une rencontre avec la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent.

En plus de ces rencontres formelles, la coordination de la TREMBSL tient des rencontres statutaires avec le bureau de la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent afin d'assurer la circulation efficace des informations importantes pour la région. Ces rencontres ont notamment permis d'organiser des échanges sur des dossiers spécifiques avec des ministres ou des membres de leurs cabinets, dont le ministre de l'Environnement, de la Lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le ministre des Finances, la ministre des Ressources naturelles et des Forêts et le cabinet du premier ministre. Ces rencontres offrent des moments privilégiés aux élu·es pour bien faire comprendre les enjeux, besoins et demandes de la région.

La TREMBSL organise également des activités de concertation plus larges auxquelles elle invite d'autres élu·es municipaux ou partenaires de la région.

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025, la TREMBSL a organisé deux évènements:

- **Rendez-vous régional des municipalités du Bas-Saint-Laurent**

Dans l'optique de favoriser une concertation élargie des élu·es municipaux, la TREMBSL a organisé un premier Rendez-vous régional des municipalités le 15 novembre 2024. Cet évènement invitait l'ensemble des maires, des mairesses, des préfets et des préfètes de la région à se réunir pour partager leurs expériences et réfléchir ensemble aux défis grandissants liés à leurs fonctions. Cette journée a fourni un espace de dialogue et de réflexion collective sur les responsabilités municipales et sur des enjeux politiques régionaux.

- **Séminaire avec Guillaume Lavoie – Bouleversement de la politique commerciale états-unienne et économique régionale**

Cet événement a eu lieu le 19 mars 2024 dans la foulée du changement de gouvernement aux États-Unis et de son impact sur les relations commerciales avec le Canada. L'objectif était d'offrir aux élu·es et aux acteurs économiques locaux un moment de discussion avec un expert – monsieur Guillaume Lavoie, membre associé à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques – afin d'approfondir les connaissances et de mobiliser l'intelligence collective vers la recherche de solutions adaptées aux forces et aux besoins de la région. Ce séminaire a été coorganisé avec l'équipe du CRD responsable de l'Espace régional d'accélération et de croissance (ERAC).

En plus de ces deux événements, la TREMBSL a appuyé le CRD dans l'organisation du Forum des partenaires du développement régional qui s'est tenu le 10 mai 2024.

Ensuite, afin d'assurer une participation aux activités de concertation pilotées par d'autres organisations et pour favoriser leur appropriation des positions et priorités régionales, la TREMBSL désigne des représentants, membres ou coordination, pour participer à différentes initiatives de concertation régionale.

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025, des membres de la TREMBSL ont participé à :

- Rencontre annuelle du Réseau des observatoires de l'aménagement et du développement durable des territoires (23-24 octobre 2024)
- Journée d'échange des partenaires de l'UPA au Bas-Saint-Laurent sur le thème de l'agriculture dynamique et pérenne (11 novembre 2024)
- Comité de pilotage de la démarche FabRégion
- Rencontre de la Table régionale sur l'adaptation au climat
- Rencontre de la Table régionale sur l'énergie et le climat
- Rencontre de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées au Bas-Saint-Laurent

Finalement, les membres de la TREMBSL jouent un rôle actif au sein des instances et commissions de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Cette participation favorise une plus grande visibilité et une meilleure prise en considération des enjeux et des positions de la région.

Élaborer et communiquer des positions régionales

La TREMBSL joue un rôle de première ligne dans l'élaboration et la communication de positions régionales. Elle agit également dans la promotion des priorités inscrites au Plan régional de développement du Bas-Saint-Laurent 2023-2028 et des besoins qui en découlent. Pour ce faire, la TREMBSL produit des avis ou mémoires en réponse à des consultations publiques. Elle adopte des résolutions qui sont ensuite transmises aux interlocuteurs gouvernementaux concernés et elle diffuse des communications d'initiatives aux médias et aux partenaires régionaux.

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025, les membres de la TREMBSL ont :

- Produit [4 mémoires](#) en réponse à des consultations publiques ou particulières et un mémoire prébudgétaire 2025-2026 sur le thème du financement du transport collectif.
- Publié 16 communiqués de presse pour informer des positions prises par ses membres et pour promouvoir des priorités ou des demandes régionales;
- Tenu 3 conférences de presse sur des priorités régionales;
- Adopté 14 résolutions pour formaliser des positions régionales, pour exprimer des appuis ou pour communiquer des demandes aux gouvernements supérieurs;
- Réalisé plusieurs entrevues avec les médias régionaux pour faire connaître les positions et demandes régionales.

Ces communications sont systématiquement transmises aux député·es de la région, diffusées sur le site internet de la TREMBSL et partagées sur les réseaux sociaux. **Pour consulter les plus récentes nouvelles de la TREMBSL, [cliquez ici](#).**

Afin d'appuyer les membres dans ce rôle et d'accroître la visibilité et le rayonnement de la TREMBSL, les actions suivantes ont été réalisées cette année :

- Amélioration de la veille pour saisir de nouvelles occasions de communiquer des positions régionales.
- Renouvellement du site web de la TREMBSL pour donner une meilleure visibilité aux prises de position.
- Relance et bonification de la présence de la TREMBSL sur les médias sociaux.
- Mise en place d'une revue de presse de la présence des membres de la TREMBSL dans les médias régionaux et nationaux.

Ces actions font partie d'une stratégie de communication adoptée par les membres en mars 2025 et dont la mise en œuvre se prolongera jusqu'en avril 2026.

Dépôt de mémoires en réponse à des consultations publiques ou particulières

Consultations particulières du projet de loi 57 – *Loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions*

Dépôt d'un mémoire qui formule des recommandations et des pistes de solution pour répondre aux préoccupations suivantes :

- S'assurer que les sanctions prévues par cette nouvelle loi s'appliquent tout autant dans le cas d'une personne élue qui entrave l'exercice des fonctions d'un-e autre élu-e que dans le cas d'une personne citoyenne qui entrave l'exercice des fonctions d'une personne élue.
- Prévoir un encadrement des actes d'incivilité et d'intimidation commis entre personnes élues et entre les personnes citoyennes et les personnes élues.
- Fournir des leviers légaux aux organismes municipaux pour leur permettre d'appliquer un premier niveau de sanctions avant de recourir à la Cour supérieure.
- Outiller les personnes élues au regard de la civilité et de la résolution de conflits.

Ce mémoire a été adopté par la TREMBSL en mai 2024. **Pour le consulter, [cliquez ici](#).**

Consultation publique sur la modernisation du Cadre réglementaire en milieux hydriques, dont les zones inondables, et de l'encadrement des ouvrages de protection contre les inondations

Dépôt d'un mémoire qui met en évidence des enjeux et des besoins à prioriser dans le cadre de la modernisation du cadre réglementaire, soit :

- Prioriser l'élaboration et la diffusion de la nouvelle cartographie des territoires.
- Déployer une démarche de sensibilisation et d'accompagnement des communautés au regard des zones inondables, des impacts qu'elles doivent anticiper et des mesures de protection et de prévention à déployer.
- Planifier les ressources nécessaires à l'application du cadre réglementaire pour les municipalités et les MRC.
- Préparer et organiser des données géospatiales pour permettre aux entités municipales d'en faire une utilisation efficiente pour les planifications territoriales requises.

Ce mémoire a été préparé en collaboration étroite avec les directions d'aménagement des MRC de la région et adopté par la TREMBSL en octobre 2024. **Pour le consulter, [cliquez ici](#).**

Consultation particulière du projet de loi 86 – *Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité*

En janvier 2024, la TREMBSL avait déposé un mémoire en réponse à la consultation nationale lancée par le MAPAQ sur la protection du territoire et des activités agricoles. En février 2025, elle déposait un avis en réponse aux consultations particulières du projet de loi 86.

Cet avis insistait sur le renforcement des mesures de suivi et de contrôle du foncier agricole afin d'empêcher l'acquisition des terres par des organisations financières guidées par des stratégies qui sont contraires à la pérennité et la vitalité du territoire agricole.

Cet avis préparé par la TREMBSL a été adopté en février 2025. **Pour le consulter, [cliquez ici](#).**

Consultations particulières sur le projet de loi 84 – *Loi sur l'intégration nationale*

Dépôt d'un mémoire qui souligne l'importance du rôle joué par les municipalités et les MRC dans le processus d'intégration des nouveaux et nouvelles arrivant-es et qui formule les recommandations suivantes:

- Reconnaître l'importance des réalités locales et régionales comme un pilier essentiel du modèle d'intégration nationale.
- Reconnaître le rôle des régions dans la construction de l'identité québécoise et dans la régionalisation de l'immigration.
- Renforcer le rôle des régions en inscrivant les gouvernements de proximité comme des acteurs décisionnels au sein de la politique d'intégration nationale et en octroyant des ressources conséquentes.
- Renforcer l'autonomie des gouvernements de proximité, reconnaître l'expertise municipale et assouplir les programmes.

Ce mémoire a été préparé en collaboration étroite avec l'équipe du CRD et adopté par la TREMBSL en mars 2025. **Pour le consulter, [cliquez ici](#).**

Consultations prébudgétaires 2025-2026

Portée par une forte volonté politique de répondre aux aspirations et aux besoins de sa région en transport collectif, la TREMBSL a déposé un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026 pour :

- Mettre en évidence des enjeux financiers importants qui limitent la capacité de développement du transport collectif au Bas-Saint-Laurent.
- Proposer des solutions au gouvernement pour un financement adéquat et équitable du transport collectif dans les milieux ruraux.

Ce mémoire intitulé *Pour un financement équitable en transport collectif dans les milieux ruraux* a été préparé en collaboration étroite avec les équipes des MRC ou celles des organismes mandataires en transport collectif. Il a été adopté par la TREMBSL en janvier 2025. **Pour le consulter, [cliquez ici](#).**

Prises de position et communications

En plus de faire connaître les enjeux et besoins régionaux par une participation active aux consultations publiques, la TREMBSL profite de ses rencontres régulières pour élaborer des positions régionales destinées aux gouvernements supérieurs et autorités ministérielles concernées.

De plus, afin de faire connaître plus largement ses prises de position au sein de la population régionale, elle diffuse des communiqués de presse et soutient ses membres dans leurs réponses aux demandes médiatiques, ainsi que dans leurs actions de représentation.

Les sujets de ces prises de position sont variés et une majorité d'entre eux sont liés aux priorités du Plan régional de développement du Bas-Saint-Laurent 2023-2028. Au cours de la dernière année, les résolutions de la TREMBSL et les actions de communication et de représentation effectuées par ses membres ont porté sur les enjeux suivants :

- **Financement du transport collectif**
- **Sécurité routière**
- **Bandes cyclables**
- **Maintien des services de santé**
- **Cadre normatif pour réduire les nuisances du transport ferroviaire**
- **Orientations gouvernementales en aménagement du territoire**
- **Valorisation de l'emploi forestier**
- **Récupération des plastiques agricoles**
- **Lutte aux espèces envahissantes**
- **Changements climatiques et transition énergétique**
- **Financement des infrastructures sanitaires municipales**
- **Responsabilités municipales et coopération intermunicipale**
- **Financement du développement culturel de la région**
- **Pérennité du Pôle régional d'économie sociale et solidaire**
- **Maintien du programme RénoRégion**

Pour consulter les communications publiques diffusées par la TREMBSL sur ces sujets, [cliquez ici](#).

Coordination des activités

Grâce au financement en provenance de l'Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale, signée entre le CRD, les MRC du Bas-Saint-Laurent et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la TREMBSL dispose d'une ressource en coordination à temps complet.

Madame Sophie Duchaine assume ces fonctions de coordination depuis le 2 octobre 2024. Pour mener à bien le plan d'action et la stratégie de communication de la TREMBSL, la coordonnatrice travaille également en étroite collaboration avec le CRD :

- Elle bénéficie d'un appui en secrétariat et en communication.
- Elle reçoit les services administratifs et informatiques offerts au personnel du CRD.
- Elle a la possibilité de solliciter le conseil d'administration et la collaboration de certains membres de l'équipe de direction ou du personnel professionnel lorsque les mandats qu'elles portent peuvent bénéficier de leurs expertises.
- Elle bénéficie d'un espace de travail dans les locaux du CRD et est invitée à participer aux réunions d'équipe.

Par ailleurs, afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des actions posées par la TREMBSL et par le CRD, la coordonnatrice travaille en collaboration étroite avec la directrice générale du CRD. Elle participe également à titre d'observatrice à certaines des instances régionales rattachées, dont le conseil d'administration du CRD, la Table des directeurs généraux des MRC et le conseil d'administration de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent.

Enfin, dans l'optique d'accroître la visibilité et l'impact des prises de position de la TREMBSL et d'entretenir sa force de liaison avec les décideurs et les organisations ou regroupements d'influence au niveau interrégional et national, la coordonnatrice participe à différents événements nationaux destinés aux gouvernements de proximité et au développement régional. À cette fin, cette année, elle a notamment participé à :

- Six rencontres du regroupement québécois des instances de concertation régionale.
- L'Assemblée des MRC, le Rendez-vous du développement local et le Congrès de la FQM.
- Les Assises de l'UMQ.
- Le congrès de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec.

Perspectives 2025-2026

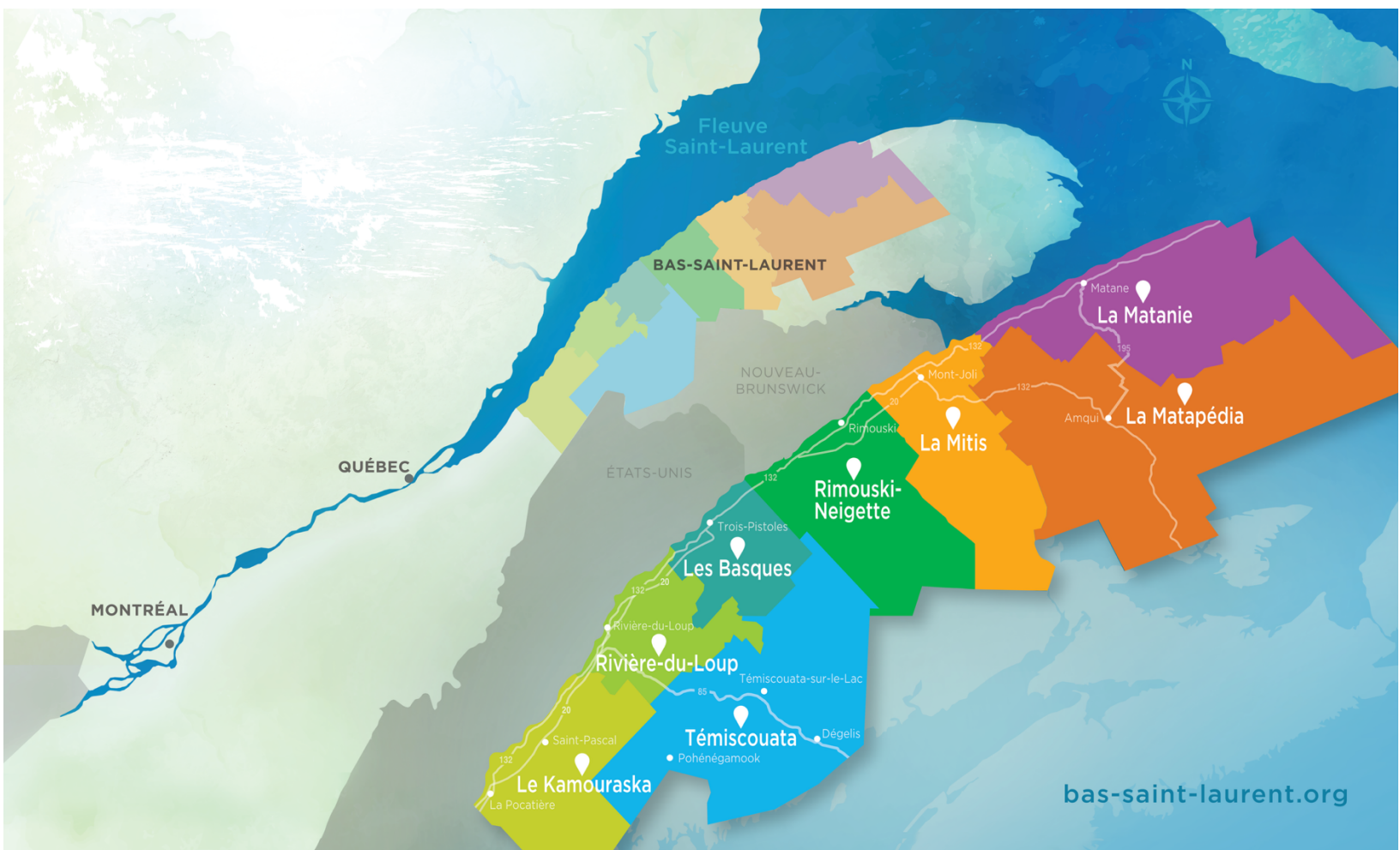
Pour l'année 2025-2026, la TREMBSL poursuivra ses efforts de représentation sur les grands dossiers régionaux. Parmi ceux-ci, mentionnons le financement de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent, la gouvernance régionale des forêts bas-laurentiennes, le maintien des services de santé sur tout le territoire, l'aménagement du territoire en cohérence avec les besoins et les réalités locales et la poursuite de l'engagement régional dans la transition énergétique.

Ensuite, puisque des élections municipales se tiendront en 2025, la TREMBSL organisera des actions de communication pour encourager l'arrivée de nouvelles candidatures en politique municipale et pour inciter les citoyens et citoyennes à exercer leur droit de vote. Ensuite, une fois les élections terminées, la TREMBSL prévoit des actions spéciales pour accueillir et accompagner les nouvelles personnes élu-es.

Au regard des activités de concertation, la TREMBSL organisera un deuxième rendez-vous régional des municipalités au printemps 2026. Le programme de ce rendez-vous sera développé pour répondre, notamment, aux besoins d'intégration des nouvelles personnes élu-es. Il est souhaité ensuite de compléter cet accompagnement par l'organisation de webinaires, ouverts à toute la communauté municipale bas-laurentienne, pour favoriser une diffusion et une appropriation plus larges des positions et des priorités régionales portées par la TREMBSL et le CRD.

La TREMBSL se donne également pour objectif de renforcer sa liaison avec les différentes associations municipales ou autres réseaux nationaux pertinents. Cette liaison permet notamment de favoriser un partage qui peut mener à une mobilisation qui dépasse la région du Bas-Saint-Laurent lorsque les enjeux ou besoins le justifient.

Enfin, puisque le protocole de l'Entente sectorielle de développement pour la concertation régional prend fin en mars 2026, cette année sera également dédiée à la préparation d'un nouveau projet d'entente pour la période 2026-2029 en collaboration avec la direction du CRD.



NOS PARTENAIRES

Les membres de la TREIMBSL remercient les partenaires de l'Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale au Bas-Saint-Laurent:

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation



Le Collectif régional de développement
du Bas-Saint-Laurent



Ainsi que les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent

